

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 février 2025**

Date de la convocation : 4 février 2025

transmise le : 4 février 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 17

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Nathalie GRATHWOHL, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Madame Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Sylvia ECKERT, Thierry RIEDINGER, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH.

Étaient absents excusés : Madame MAECHLING qui donne pouvoir à Mme GRASSER, Monsieur SCHURR qui donne pouvoir à Monsieur GANTER, Monsieur TAESCH qui donne pouvoir à Madame DEBRIE, Monsieur DOLLINGER, Monsieur OTTMANN qui donne pouvoir à Monsieur WOLFF, Monsieur WAEFFLER, Madame GRATHWOHL qui donne pouvoir à Madame ECKERT, Monsieur WINTER.

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier RIEDINGER

2025-015 Travaux du Centre Culturel : avenants au marché.

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve des avenants pour les travaux du Centre Culturel :

- Lot 04b Bardage bois et métallique : MOOG : + 5 050 euros HT

Cet avenant est lié à la réalisation d'un contre bardage complémentaire sur le pignon supérieur de la salle de gymnastique (oubli de la maîtrise d'œuvre)

La société KS BOIS de Bischheim (dénomination commerciale : MOOG BATISSEUR BOIS) ayant acquis le fonds de commerce de la société Charpente MOOG de Hoerd, le marché concernant le lot n° 04b est transféré dans son intégralité à la société KS BOIS.

Il est précisé que le présent avenant de transfert n'emporte aucune autre modification sur les stipulations dudit marché et que la société KS BOIS dispose des garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'exécution de celui-ci.

Pour extrait conforme à Hoerd, le 14.02.2025

Publié le 14.02.2025

Transmis à la Préfecture le 14.02.2025

Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Olivier RIEDINGER

Le Maire
Denis RIEDINGER

